

Brevet des Métiers d'Art – Arts Graphiques

- option Signalétique (BMA AG Signalétique)

Objectifs

La formation du BMA permet d'acquérir une connaissance dans les techniques et procédés de signalétique et décor : matériaux et matériels, logiciels professionnels et graphiques, supports souples et rigides, impression numérique 2D et 3D, peinture au pochoir. Par ailleurs, l'élève bénéficie d'enseignements en culture artistique (histoire de l'art et du design, histoire de l'art appliquée au graphisme : supports, typographie, composition), en arts appliqués et représentation graphique (outils traditionnels et numériques, moyens graphiques et plastiques, analyse et proposition en arts appliqués). Des enseignements généraux et en communication complètent la formation.

Entreprises d'accueil

Les particuliers (commerçants, artisans tous métiers), PME et grandes entreprises publiques ou privées, Collectivités publiques, Promoteurs immobiliers, Cabinets d'architectes, Partenaires de la chaîne graphique (sérigraphes, imprimeurs et reprographes, studios ou agences de publicité).

Prérequis

- **Âge** : de 15 à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : être titulaire d'un des diplômes suivants : CAP Métiers de la gravure option A gravure d'ornementation, CAP Métiers de la gravure option B gravure d'impression, CAP Métiers de la gravure option C gravure en modelé, CAP Métiers de la gravure option D marquage poinçonnage, CAP Sérigraphie industrielle, CAP Signalétique et décors graphiques, MC Peinture décoration.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
401 233 02	1 160

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 4 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac.

Durée de la formation

1 260 heures (sur 2 ans).

Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

1 semaine en UFA
1 semaine en entreprise.

Coordonnées de l'UFA



Lycée de la Communication St Géraud

23 rue du Collège
15013 AURILLAC Cedex
04 71 48 28 18
0150047V@lycee-stgeraud.com
www.lycee-stgeraud.com

Contenu de formation

	Matières
Matières générales	Français / Histoire-Géographie / Enseignement Moral et Civique
	Maths / Sciences Physiques
	Langue Vivante (Anglais)
	Arts Appliqués – Culture Artistique
	Économie Gestion
	Éducation Physique et Sportive
Matières professionnelles	Ateliers
	Infographie
	Arts Appliqués

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques), la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
E1 : Conduite de projet en signalétique ou en décor	3	Ponctuel	Oral
E2 : Étude d'une réalisation en signalétique ou en décor	3	CCF	Pratique
• Etude d'une réalisation en signalétique ou en décor	1	CCF	Oral
E3 : Réalisation d'une signalétique ou d'un décor	7	CCF	Pratique
• Réalisation d'une signalétique ou d'un décor	2	CCF	Oral
• Période de formation en milieu professionnel			
E4 : Arts appliqués au métier et Culture artistique professionnelle	2	Ponctuel	Ecrit
• Culture artistique professionnelle	4	Ponctuel	Ecrit
• Arts Appliqués au Métier			
E5 : Mathématiques, physique- chimie	1,5	Ponctuel	Ecrit et Pratique
• Mathématiques	1,5	Ponctuel	Ecrit et Pratique
• Physique Chimie			
E6 : Langue Vivante	2	CCF	Oral
E7 : Français, Histoire Géographie, Enseignement moral et civique	2,5	Ponctuel	Ecrit
• Français	2,5	Ponctuel	Ecrit
• Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique			
E8 : EPS	1	CCF	Pratique
Epreuve facultative : Langue Vivante	Pts > 10	Ponctuel	Oral

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Validation partielle possible, bénéfice sur 5 années.

Références

	2019	2018	2017
Taux de réussite globaux	87,06%	83,99%	83,01%
• CAP / CAPA / MC / TP/ DE	96,69%	97,26%	96,69%
• Bac Pro / Bac Pro A / BP	91,89%	89,20%	89%
• BTS / BTS titre Bac +2	82,24%	80,73%	80%
• Formations Bac +3	60%	68,75%	44%
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	Résultats enquête en cours	82%	80%
Taux de poursuite d'étude	NC	NC	NC
Satisfaction globale Apprenti(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	87%	88%	Non mesuré

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

- DMA, Diplôme des Métiers d'Art (Bac+2).
- Diplôme National des Métiers d'Art et du Design – DN MADE- grade licence (Bac+3).

Débouchés professionnels :

- Graphiste.
- Décorateur.
- Infographiste.

...

Modalités financières

Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût moyen préconisé par France Compétences : 10 550 €

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^{ème} année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^{ème} année	55%	67%	78 %*	100 %*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Vous intégrez une classe en 1^{ère} BMA en apprentissage, après une 2nde professionnelle ou générale sous statut scolaire, ou un CAP sous statut scolaire, en lien avec ce métier : la rémunération sera équivalente à une 2^e année d'exécution de contrat.
- Vous intégrez la Terminale BMA après avoir suivi ce diplôme sous statut scolaire jusqu'en 1^{ère} année de BMA : la rémunération sera celle d'une 3^e année d'exécution du contrat.
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.

À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement**.
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Dates de la formation

Année de la formation	Promotion	Date de début de la formation	Date de fin de la formation (incluant examens)
1 ^{ère} année	2020 - 2022	01/09/2020	01/08/2022
2 ^{ème} année	2020 - 2021	01/09/2020	02/08/2021

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2020

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires.

Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Gare d'Aurillac (TER et autocars).
- Aéroport d'Aurillac (liaison quotidienne avec Paris Orly).

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

- Établissement porteur de projets Erasmus+ Education et Formation Professionnelle (stages en Europe)
- Charte Erasmus+ de l'Enseignement Supérieur (Stages et Études) – Membre d'un Consortium Erasmus+
- Membre du CAMPUS des Métiers et des Qualifications – Design, Matériaux et Innovation
- Partenariats Culturels nombreux au niveau local et régional (Coopérative de Mai à Clermont-Ferrand, Festival International Éclat d'Aurillac, Festi'BD - Médiathèque d'Aurillac, Musées d'Aurillac...)

• Restauration

- Cantine / self sur place
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

• Hébergement

- Internat sur place
- Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par l'UFA
- Liste de logements chez l'habitant transmis par l'UFA

Matériel / Équipement

- Atelier équipé : imprimante grand format, plotteur de découpe, presse à imprimer, graveur laser, imprimante 3D, sérigraphie.
- Salles informatiques Mac et PC équipées de la Suite Adobe.

Coordonnées de l'UFA



Lycée de la Communication St Géraud

23 rue du Collège
15013 AURILLAC Cedex
04 71 48 28 18
0150047V@lycee-stgeraud.com
www.lycee-stgeraud.com

CFA de rattachement :

Le CFA CréAp et ActiFormation fusionnent pour devenir Aktéap



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 Caluire et Cuire
04 72 10 94 07
contact@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026